IGAB Interessengemeinschaft Angehörigenbetreuung
CIPA Communauté d'intérêts Proches aidants
CIFC Comunità di interesse Familiari curanti

Journée annuelle ASPS, 5 novembre 2025 – Cash for care ?

Atelier: **Libéralisation du marché des soins à domicile et rémunération des proches aidants**

✓CIPA : porte-parole des proches aidants en Suisse, environ 30 organisations membres

✓CIPA : partenaire de discussion central pour la politique et de l'administration pour toutes les questions touchant les proches aidants en Suisse

✓24 juin 25: AG adopte la position sur l'engagement rémunéré des personnes proches «soignantes» du 5 mai 2025 : F et D.

✓**Accent : ce qui importe pour les personnes proches aidantes**

Valérie Borioli Sandoz, directrice CIPA
secretariat@cipa-igab.ch / sekretariat@igab-cipa.ch, 079 598 06 37
www.igab-cipa.ch

Les proches aidants en Suisse

- Pas de définition uniforme, pas de statut juridique au niveau suisse, mais 26 visions différentes + celles des org.
  - 14 cantons n'ont pas de définition propre
  - 2 reprennent la définition des conventions administratives passées entre fédérations d'assureurs et de fournisseurs de prestations
  - 5 cantons romands + TI, 3 cantons alémaniques ont leur définition
- Famille nucléaire ou élargie, amis, voisins, concubins…
- Difficultés de terminologie en fonction de la langue:

  D: *betreuende Angehörige, pflegende Angehörige, nahestehende Personen*
  F: proches, proches aidants, proches soignants, membres de la famille
  I: familiari curanti, congiunti, persone vicine
- Selon la CIPA, une constante: il y a toujours une relation émotionnelle entre le proche aidant et le proche aidé.

Les proches aidants en Suisse

- Le « travail de care » réalisé par les proches aidants: *assistance, aide et soutien personnels, pour le ménage, l'administratif, préservation du lien social avec l'entourage, mais aussi soins de base, prise en charge…*
- Manque de statistiques précises, relevé encore par le dernier rapport du Conseil fédéral sur les soins de base apportés par les proches embauchés (cadre OAS).
- Pression croissante sur les personnes proches aidantes
  - Pénurie de main d'œuvre
  - Baby-boomers partant à la retraite (proches aidants → futurs proches aidés)
  - Vieillissement de la population

«Pyramide» vs «ampoule» des âges

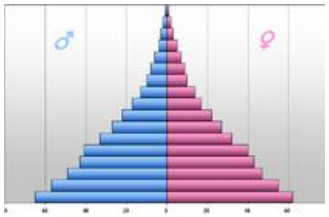

Vieillissement de la population

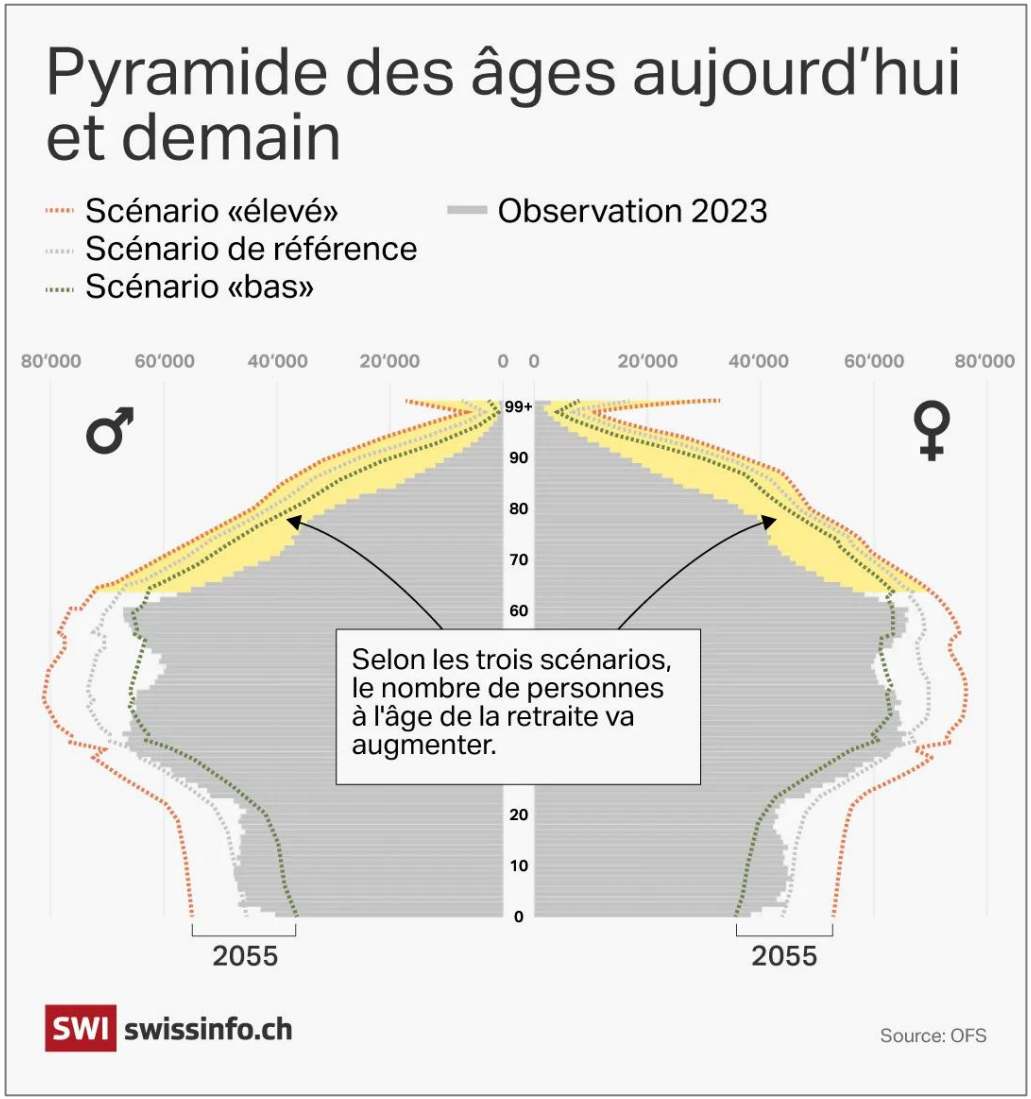

Aide informelle reçu et apportée

Aide informelle, en 2022

Sur une période d'une année; population de 15 ans et plus vivant en ménage privé

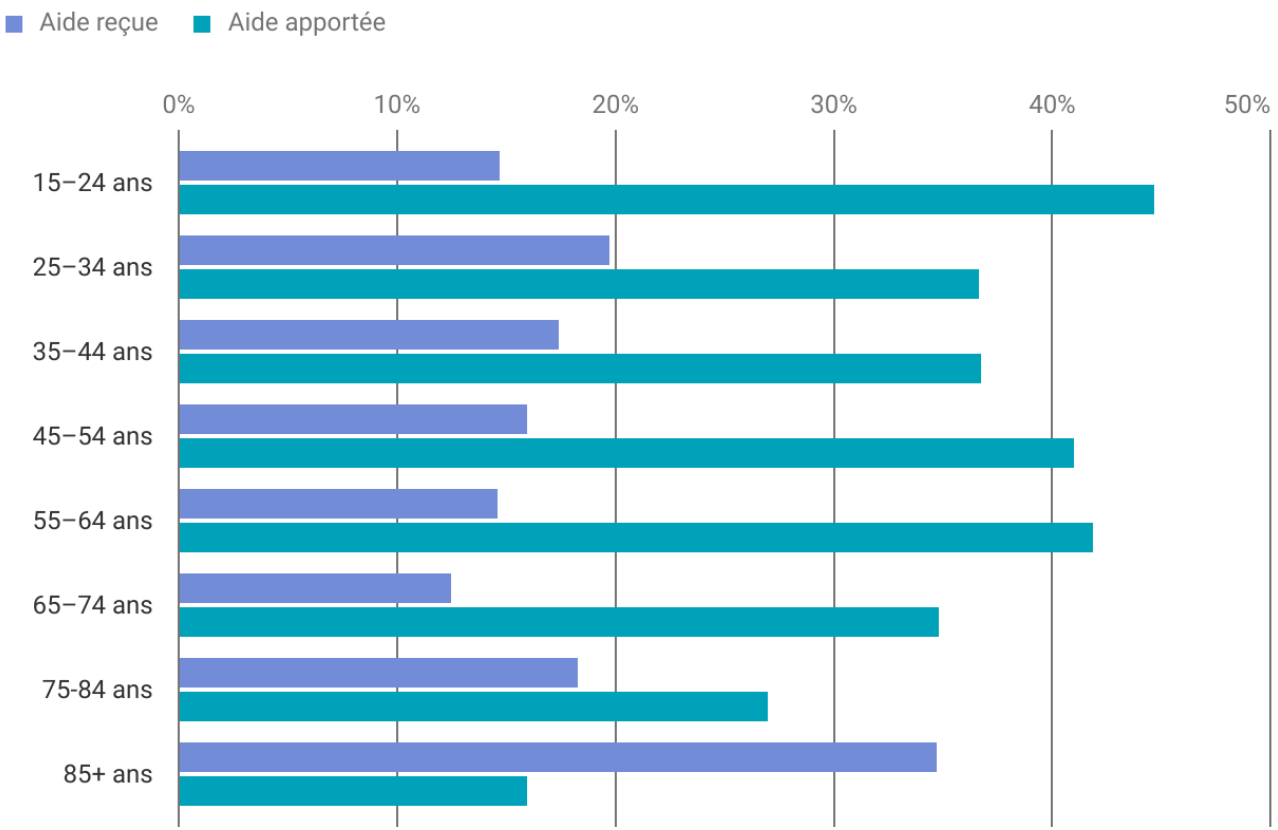

État des données: 08.02.2024
Source: OFS – Enquête suisse sur la santé (ESS)

gr-f-14.04.07.01
© OFS 2024

Spitex ne remplace pas l'aide informelle

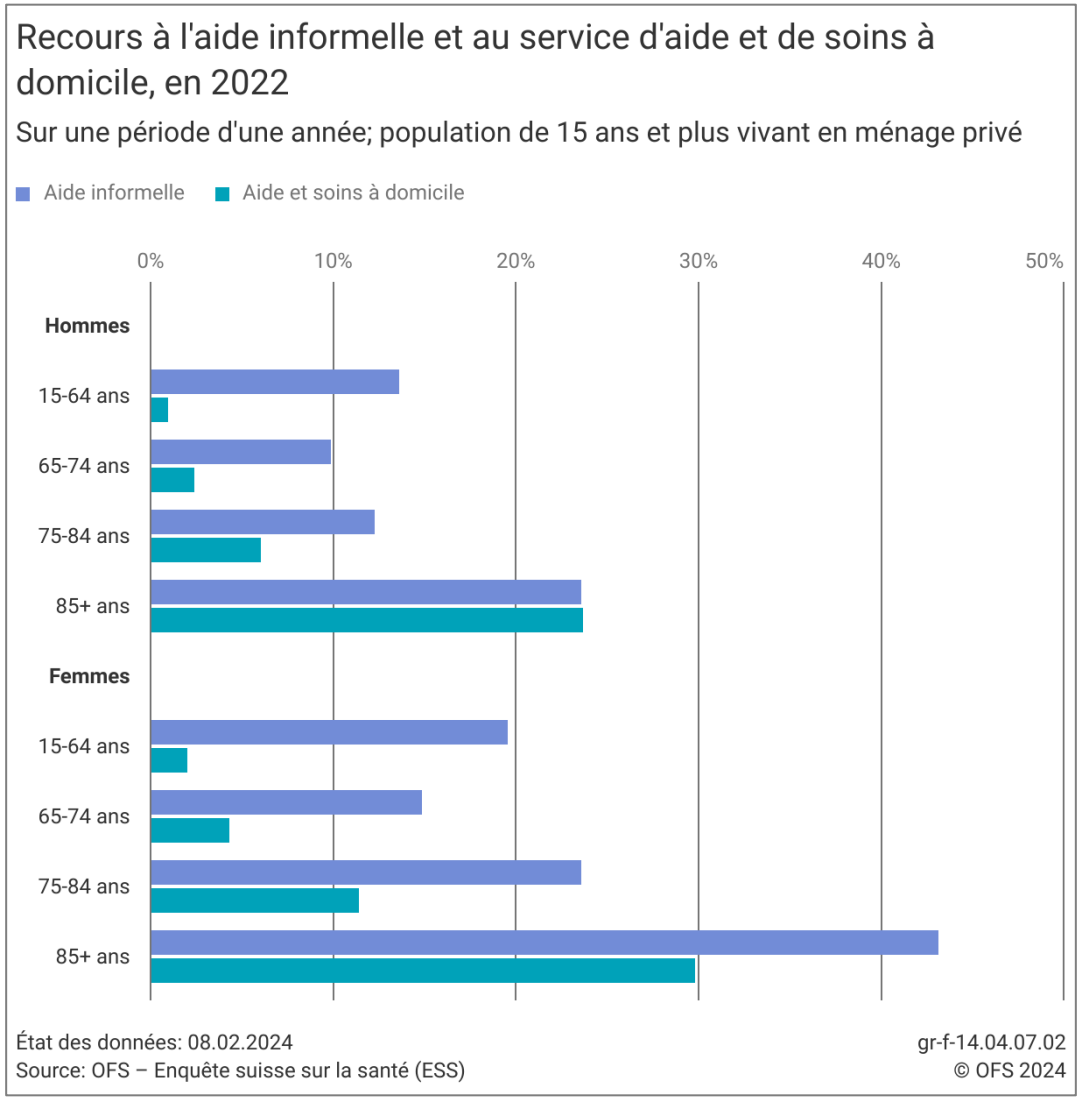

Les proches aidants en Suisse

- Nombre de personnes concernées systématiquement sous-estimé: entre 300'000 et… 3 millions de personnes!
  - 2014: Rapport du CF parle de 330'000 personnes entre 15 et 64 ans (6% de la population active). Les aîné·e·s?: 2018: Rapport du CF : 300'000 personnes > 15 ans
  - 2014 OFS, ESPA: 35% des résidents permanents en Suisse âgés entre 15 et 64 ans s'occupent régulièrement d'enfants ou d'adultes, soit 1,9 million de personnes
  - 2017 OFS, Enquête suisse sur la santé: 32% des hommes et 36% des femmes aident bénévolement d'autres personnes ayant des problèmes de santé
    → 2022: 35,7% des hommes et 39,5% des femmes aident bénévolement d'autres pers. avec probl. santé = 1'5 mio d'h. + 1,75 mio de f. = > 3 millions de personnes
  - 2019 OFSP, Programme de promotion:
    - 1 personne sur 8 aide au sein de sa famille, 8% de la population aide (680'000) = pointe de l'iceberg, 62% des 50-65 ans aident leurs parents (1,1 mio de personnes)
    - 2 proches aidants sur 3 sont professionnellement actif·ve·s
  - 2025: Rapport du CF parle de 300'000 personnes (chiffres de 2016 !!)

Qui sont les personnes proches aidantes ?

- Des enfants (young carers) → formation
- Des adultes en âge de travailler → conciliation, génération sandwich (double charge)
- Des personnes âgées → degré d'autonomie très variables
- Des femmes (majorité) et des hommes (forte minorité)

Aidant, soutenant…

- Des enfants en bonne santé mais dépendants (= travail parental, concept discuté)
- Des enfants / adolescent·e·s / adultes en situation de handicap temporaire ou durable
- Des personnes âgées, voire très âgées

Autant de problématiques différentes !

Ce qu'il faut faire en Suisse (CIPA)

1. Stratégie nationale de la proche aidance
2. Point de contact unique pour les personnes proches aidantes
3. Plus d'offres de décharge, accessibles au plus grand nombre
4. Financement uniforme des offres de décharge
5. Cadre nationale réglant l'embauche des personnes proches soignantes
6. Sensibilisation des entreprises / écoles pour le soutien au personnel concerné (ROI favorable)

La Journée nationale des personnes proches aidantes du 30 octobre contribue à la sensibilisation sociale et politique.

Rapport du Conseil fédéral 15 octobre 2025

«Les prestations de soins fournies par les proches aidants dans le cadre de l'assurance obligatoire des soins»

- ✓ 1124 organisations interrogées, taux de réponse 41,3% (465).
  → Pas de généralisation des résultats possible.
- ✓ Fort développement de la pratique. En 2024: 9 x plus de proches aidants employés qu'en 2022, 5 x plus d'EPT, 6 x plus d'heures facturés à la charge de l'OAS (55 millions de francs).
- ✓ 2024: 21% des organisations Spitex employant des proches → 2026: probablement 37%, parmi les org. qui ont répondu.
- ✓ **Taux d'activité de la PPS engagée: en moyenne 20-25%**
- ✓ **Tarif horaire du PPS: 39.- en moyenne → 312.-/mois.**
  NE REMPLACE PAS un salaire. → information indispensable en amont
- ✓ Revenu à l'heure pour l'org. spitex : 80.- en moyenne. → la différence doit couvrir l'encadrement, le suivi, la formation, frais administratifs…

Être engagé.e par une org. Spitex - quels avantages ?

- ✓ Maintien à domicile + engagement bénévole des personnes proches aidantes (PPA) et embauche des personnes proches soignantes (PPS) = permet de grandes économies pour la société (retarde ou évite l'entrée en EMS) → offrir aides et soins à domicile ou rétribuer des PPS (soins de base) se justifie.
- ✓ Maintien à domicile = souhait de la majorité des personnes dépendantes de soins et d'accompagnement.
- ✓ Manque de reconnaissance du rôle des PPA et des PPS.
- ✓ Conséquences personnelles potentiellement graves en cas de réduction de l'emploi rémunéré (ou abandon) pour devenir PPS (financement de la retraite: AVS, LPP).
- ✓ Nombreux risques liés au rôle de PPS: isolement social, atteinte à la santé physique (ergonomie) et mentale, violence, surcharge (burn out).
- ✓ Risque d'abus de la part de certains employeurs → surveillance nécessaire par les cantons

Besoins à respecter en cas d'engagement rémunéré :

- Liberté de choix: de s'engager ou pas, de choisir son employeur.
- Être informé.e correctement et complètement par son employeur (p. ex. confidentialité, conditions de travail, délai de préavis).
- Bénéficier d'une supervision et d'un accompagnement par des professionnel.le.s (maximum: 24 p./mois suivies pour 1 prof.).
- Être protégé.e dans sa santé physique, mentale et émotionnelle par l'employeur, comme toute personne employée.
- Bénéficier d'une formation adéquate payée par l'employeur.
- Continuer d'avoir accès aux offres de répit (canton, commune) pour se reposer. La PPS reste avant tout une PPA qui accompagne et soutient.
- Pas de restriction d'âge pour devenir PPS: en fonction de ses capacités.
- **Modification de la loi: renoncer à la participation normale des personnes assurées aux coûts des prestations**.

Contacts

Merci de votre attention !

Valérie Borioli Sandoz, directrice CIPA

secretariat@cipa-igab.ch

sekretariat@igab-cipa.ch

079 598 06 37

www.igab-cipa.ch